



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 Septembre 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 12 septembre 2023
- Affichage de la convocation : 12 septembre 2023

► DÉLIBÉRATION N° DEL_083_2023

► **OBJET : Point n° 13 - SIGNATURE DE CONVENTIONS DE MÉCÉNAT AVEC MAKONFC, ECKES-GRANINI FRANCE, 5A DÉVELOPPEMENT, LEROY MERLIN FRANCE ET L'AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER - CONTES ET LUMIÈRES 2023**

► PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

► EXCUSÉS :

Madame Catherine CARLE VIGUIER donne pouvoir à Madame Émilie CLERC.
Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Madame Marie-Claude CHEZEAU donne pouvoir à Monsieur Maxim PLAT.
Monsieur Jérôme CHEVALIER donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

► SE RETIRE :

Monsieur Emmanuel JALLAGEAS

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Depuis 2000, la Ville de MÂCON organise une manifestation culturelle, économique et artistique « Contes et Lumières » durant la période des fêtes de fin d'année. Cet événement phare et incontournable pour les Mâconnais se déroule, pour cette 23^{ème} édition, du samedi 09 décembre 2023 au jeudi 04 janvier 2024, sur le thème « Gourmandises ».

La Ville proposera ainsi des spectacles et des animations gratuites, des expositions riches et créatives en

couleurs, un marché de Noël traditionnel et en nocturne, et des décorations qui raviveront les souvenirs des plus grands et émerveilleront les tout-petits.

Ces animations, comme chaque année, contribuent à des moments chaleureux, favorisant l'ouverture culturelle des Mâconnais, associant les jeunes ainsi que les familles des différents quartiers de la ville, à la coréalisation, durant ce mois, de moments privilégiés autour du rassemblement sur des moments forts tels que le Téléthon, les ateliers de création et les arbres de Noël.

La Ville se mobilisera avec les associations caritatives pour collecter et distribuer des jouets aux enfants défavorisés. Des points de collecte seront ouverts à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque municipale, dans les mairies des communes associées de SENNECÉ-LES-MÂCON, SAINT-JEAN-LE-PRICHE, LOCHÉ et sur le réseau des bus TREMA concerné.

D'autres spectacles tels que des concerts, des lectures de contes, des expositions et des ateliers pour les enfants viendront compléter la dimension artistique et intergénérationnelle du concept.

Les entreprises MAKONFC, ECKES-GRANINI FRANCE, 5A DÉVELOPPEMENT, LEROY MERLIN FRANCE et l'AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER se proposent comme mécènes de l'édition 2023 de « Contes et Lumières ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général des impôts, et notamment l'article 238 bis,
Vu les projets de conventions de mécénat, joints en annexe,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 11/09/2023,
Vu l'avis de la Commission N°1 : Relations avec les Acteurs Économiques et Touristiques, Commerce, Emploi et Relations Internationales du 08/09/2023,
Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 06/09/2023,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 05/09/2023,

Après les interventions de Monsieur Emmanuel JALLAGEAS et de Monsieur Jean-Patrick COURTOIS,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes des conventions de mécénat à conclure avec :
 - MAKONFC, dont le soutien financier s'élève à 7 500,00 € nets,
 - ECKES-GRANINI FRANCE, dont le soutien financier s'élève à 5 000,00 € nets,
 - 5A DÉVELOPPEMENT, dont le soutien financier s'élève à 4 000,00 € nets,
 - LEROY MERLIN FRANCE, dont le soutien financier s'élève à 2 500,00 € nets,
 - AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER, dont le soutien financier s'élève à 500,00 € nets.
- Le soutien financier s'élève donc à 19 500,00 € nets pour l'édition 2023 de « Contes et Lumières », du 09 décembre 2023 au 04 janvier 2024 inclus,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions de mécénat avec les entreprises mâconnaises susmentionnées, et tous les documents afférents à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

05 OCT. 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire